

Comité Syndical du 16 octobre 2019

Procès-verbal de la séance

Début de la séance à 18h05

Collège EPCI

Etaient présents :

Communauté de communes Lieuvain Pays d'Auge	Jean-Charles BEAUCHE	Délégué titulaire
Communauté de communes du Vexin Normand	James BLOUIN	Délégué titulaire
Communauté de communes de Roumois Seine	Sylvain BONENFANT	Délégué titulaire
Communauté d'Agglomération Seine Eure	Jean CARRE	Délégué titulaire
Seine Normandie Agglomération	Fabrice CAUDY	Délégué titulaire
Intercom Bernay Terres de Normandie	Frédéric DELAMARE	Délégué titulaire
Seine Normandie Agglomération	Lysianne ELIE PARQUET	Déléguée titulaire
Communauté de communes du Vexin Normand	Perrine FORZY	Déléguée titulaire
Communauté de communes de Roumois Seine	Benoît GATINET	Délégué titulaire
Communauté de communes de Lyons Andelle	Philippe GERICS	Délégué titulaire
Communauté de communes de Lyons Andelle	Philippe HALOT	Délégué titulaire
Communauté de communes de Pont Audemer Val de Risle	Vladimir HANGARD	Délégué titulaire
Communauté de communes du Pays du Neubourg	Jean-Paul LEGENDRE	Délégué titulaire
Seine Normandie Agglomération	Christian LORDI	Délégué titulaire
Evreux Portes de Normandie	Arnaud MABIRE	Délégué titulaire

Communauté de communes de Roumois Seine	Michaël ONO DIT BIOT	Délégué titulaire
Communauté de communes de Pont Audemer Val de Risle	Gérard PLATEL	Délégué titulaire
Communautés de communes du Pays du Neubourg	Gérard PLESSIS	Délégué titulaire
Interco Normandie Sud Eure	Jean-Claude PROVOST	Délégué titulaire
Seine Normandie Agglomération	Yves ROCHETTE	Délégué titulaire
Intercom Bernay Terres de Normandie	Jean-Claude ROUSSELIN	Délégué titulaire
Communauté d'Agglomération Seine Eure	Jean-Marc MOGLIA	Délégué suppléant
Communauté de communes Lieuvin Pays d'Auge	Régis PEUFFIER	Délégué suppléant

Collège Conseil Départemental

Etaient présents :

Département de l'Eure	Jean-Hugues BONAMY	Délégué titulaire
Département de l'Eure	Valérie BRANLOT	Déléguée titulaire
Département de l'Eure	José BRIDARD	Délégué titulaire
Département de l'Eure	Frédéric DUCHE	Délégué titulaire
Département de l'Eure	Pascal LEHONGRE	Délégué titulaire
Département de l'Eure	Alfred RECOURS	Délégué titulaire
Département de l'Eure	Jean-Pierre LE ROUX	Délégué suppléant

Région Normandie :

Etaient présents :

Région Normandie	Michèle ROUVEIX	Déléguée suppléante
------------------	-----------------	----------------------------

Le quorum est atteint, la séance peut débuter.

Monsieur Frédéric Duché rappelle l'ordre du jour du comité syndical et présente le rapport pour le premier point abordé relatif à l'adoption du procès-verbal du précédent comité syndical en date du 21 juin 2019.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Deuxième objet : Mise à jour du tableau des effectifs

Monsieur Frédéric Duché présente le rapport.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Troisième objet : Comptabilisation participation EPCI en avance de trésorerie

Monsieur Frédéric Duché présente le rapport.

Intervention de Monsieur Jean Carre qui interpelle l'assemblée en demandant s'il ne serait pas plus judicieux d'investir ces 33% de remboursement des EPCI pour accélérer les travaux de déploiement de la fibre ?

Monsieur Duché répond que les retards de travaux ne sont pas la conséquence d'un manque d'argent mais d'un manque de moyen humain et en particulier de main d'œuvre qualifiée pour la réalisation des études et des travaux.

Monsieur Recours rappelle que les remboursements ne concernent que les EPCI et non le Département de l'Eure et la Région.

Monsieur Jean-Paul LEGENDRE souligne l'importance du développement des usages du numérique, il évoque le cas de la CCPN qui commence déjà à travailler dessus. Il évoque également le cas de la commune de Feuguerolles prévue en 2^{ème} phase mais qui, à l'unanimité du conseil communautaire, a été intégrée à la phase 1 sous condition que l'EPCI procède à l'avance financière des travaux. Il demande si le remboursement aura bien lieu par le syndicat.

Madame Elodie BOINET confirme puisque le remboursement est prévu à la convention de financement selon un calendrier défini.

Intervention de Monsieur David MERCIER, il rappelle à l'assemblée les grandes difficultés rencontrées par Eure Normandie Numérique lors de la phase de conception. Il explique également qu'une partie des retards sont dus aussi aux maires qui bloquent la situation, exemple avec une quarantaine de communes qui bloquent le tirage des câbles à cause de problème de travaux d'élagage.

Intervention de Monsieur Jean-Marc MOGLIA, il évoque la situation de la commune de Val-de-Reuil et pose la question de la réutilisation du réseau existant.

Monsieur Emmanuel CATTELIN indique que le réseau n'est pas compatible et donc non exploitable, ce constat a été fait par l'entreprise Orange après audit, le réseau est donc à refaire entièrement, des discussions sont en cours avec le maire qui n'est pour le moment pas d'accord sur l'endroit où implanter le shelter et les armoires de rues.

Intervention de Monsieur Yves ROCHETTE qui souhaite savoir s'il n'était pas possible d'éviter les emprunts pour les EPCI puisque les 14 M€ vont être remboursé par la suite.

Monsieur DUCHE et Madame BOINET expliquent qu'ils ont cherché d'autres moyens mais malheureusement il n'y a pas d'autres solutions possibles notamment pour des aspects de trésorerie et juridique.

Intervention de Monsieur Arnaud MABIRE qui demande au Président si les élus peuvent communiquer ce chiffre des 14M€.

Monsieur DUCHE répond que oui c'est officiel et que les avenants aux conventions seront signés dès ce soir après adoption de la délibération.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Quatrième objet : Avenant aux conventions de financement

Monsieur Frédéric Duché présente le rapport.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Cinquième objet : Décision modificative budgétaire n°2 – Budget 2G

Monsieur James Blouin présente le rapport.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Sixième objet : Virement de crédits opéré depuis chapitre 022 "dépenses imprévues" – Budget 2G

Monsieur James BLOUIN présente le rapport.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Septième objet : Admission en non valeurs des créances irrécouvrables inférieur au seuil de poursuite – Budget Principal

Monsieur James BLOUIN présente le rapport.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Huitième objet : Admission en non valeurs des créances irrécouvrables inférieur au seuil de poursuite – Budget 2G

Monsieur James BLOUIN présente le rapport.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Neuvième objet : Signature d'une convention de gestion avec le Conseil départemental de l'Eure

Monsieur Frédéric DUCHER présente le rapport.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Dixième objet : Signature d'un avenant n°1 au contrat de délégation de service public relative à la construction, l'exploitation et à la commercialisation du réseau THD du SMO Eure Normandie Numérique.

Monsieur Frédéric DUCHER présente le rapport.

Il est ensuite procédé au vote, la délibération est adoptée à l'unanimité.

Après avoir traité tous les objets de l'ordre du jour, Monsieur DUCHE évoque l'avenir d'Eure Normandie Numérique et la création d'une Agence du numérique. Il indique à l'assemblée qu'il serait opportun de compléter l'actuelle commission dédiée aux usages du numérique par un représentant pour chaque EPCI.

Et enfin, Monsieur DUCHE laisse la parole à Madame Annie JACQUES pour la présentation aux élus du plan de communication. Le Budget de ce plan a été estimé à 150 000 euros sur 3 ans.

Les délégués du comité syndical valident le plan de communication d'Eure Normandie Numérique.

La séance est levée à 19h30.